

Duclair. Qui s'occupera des élèves en ULIS à la rentrée ?

Education. La coordinatrice ULIS du collège Flaubert doit quitter son poste. Incompréhension entre les parents d'élèves et l'Académie.

Publié le 08/07/2021 à 10h56



Une pétition a été ouverte par la mère d'un élève en ULIS sur les réseaux sociaux afin d'alerter sur la situation au collège Gustave-Flaubert

Cette fin d'année scolaire est mouvementée pour les parents d'élèves élus du collège Gustave-Flaubert. L'académie de Rouen a demandé à Florence Trollé, l'actuelle coordinatrice de la classe ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire), de quitter son poste sans possibilité de le récupérer à la rentrée de septembre 2021.

Florence Trollé, originellement professeure dans l'enseignement primaire, s'était "autoformée", dit-elle, à l'accompagnement d'élèves aux besoins spécifiques, étant maman d'enfants autistes. Avec toute son expérience, elle a pu intégrer un établissement de l'enseignement secondaire à la rentrée de septembre dernier. Durant une année, elle y a suivi des élèves de la sixième à la troisième atteints pour la plupart de troubles cognitifs, mentaux, du langage ou de l'apprentissage.

Mais puisqu'elle est issue à l'origine de l'enseignement primaire, elle y est rappelée par l'Académie et contrainte de céder sa place au collège Flaubert. Cinq autres collèges du département sont d'ailleurs dans une situation similaire.

Des craintes sur le remplacement

Olivier Wambecke, directeur académique des services de l'éducation nationale de Seine-Maritime (DASEN), explique que cette décision ne vise pas à déstabiliser les ULIS-collège, mais renforcer le dispositif en école primaire. "Nous avons une politique très volontariste sur l'inclusion. Cinq postes ULIS-écoles ont été créés, les besoins sont importants", assure-t-il.

"Seuls des enseignants de primaire peuvent s'occuper des ULIS-écoles. Si je ne rappelle pas ceux qui sont partis travailler dans le secondaire, je n'aurai personne pour ces enfants".

En attendant, au collège de Duclair, les candidats ne se bousculent pas pour reprendre le poste. Mélanie Lafosse, présidente des parents élus, dit son inquiétude : *"On n'a aucune visibilité pour la rentrée. Soit on n'a personne, soit on a un professeur de collège peu intéressé, soit on a un vacataire"*. Dans tous les cas, elle ne peut pas s'en satisfaire. Elle insiste sur le lien humain entre la coordinatrice et ses élèves, mais aussi avec leurs parents : *"Ne pas maintenir une professeure qui fait un excellent travail, c'est incompréhensible. C'était sa première année en ULIS et l'inclusion nécessite un travail sur le temps long, de gagner la confiance des jeunes qui ont des difficultés. Certains ont été froissés d'apprendre son départ"*.

Le DASEN rappelle que son contrat n'était pas permanent et qu'en déplaçant les coordinateurs, il leur *"donne la chance de se former"*. Florence Trollé réagit : *"Mon poste était provisoire effectivement, mais je n'ai pas pu le redemander. En septembre, j'entre en formation CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive). Avant, cela m'aurait aussi permis de garder mon poste"*.